



## LISTES DES SFE ET DEF HOMOLOGUES : actualisées au 19 mai 2026

### I. Liste des SFE homologués pour l'usage interne

N°	ISF	Dénomination du SFE	Version homologuée	Date d'homologation	Type d'homologation	Compatibilité MCF/e-MCF	Contribuable	NIF du contribuable	Adresse du contribuable	Contact du contribuable (email/téléphone)	N° Attestation
1	MAR-ERP-01	ERPNext	Version-15	06/02/2026	Transitoire	• e-MCF	MARSAVCO SA	A0700125U	01, Avenue Kalemie, C/Gombe, Quartier Golf	<a href="mailto:info@marsavco.com">info@marsavco.com</a> +243 81044 8972	01/001/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
2	ANE-QME-01	QUATERMA STER ENTREPRISE	1.0	02/03/2026	Transitoire	• e-MCF	ANEMONE SARL	A2207907U	38 ; Avenue de la Gombe, Immeuble Dan Tower, 6 <sup>ème</sup> niveau Appart.6A	<a href="mailto:contact@anemonetech.com">contact@anemonetech.com</a> (+243) 981403778	
3	TFM-SAP-01	S4HANA ON PREMISE	SAP S/4HANA 1909	06/02/2026	Transitoire	• e-MCF	TENKE FUNGURUM E MINING SA	A0810758D	Route de l'aéroport, Bâtiment TFM, Commune Annexe	<a href="mailto:amwanza@tfm.cmoc.com">amwanza@tfm.cmoc.com</a> (+243) 81 0383675	01/002/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
4	SOC-EXT-01	DATA TEAM SOLUTIONS/MI CROSOFT	V24	07/04/2026	Transitoire	• e-MCF	SOCIR SA	A0700034W	Boulevard du 30 juin , 10 <sup>ème</sup> étage , Building BCDC C/Gombe	<a href="mailto:ange.sakati@socir.com">ange.sakati@socir.com</a>	01/008/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
5	SFA-IRI-01	IRIS	5	14/04/2026	Transitoire	• e-MCF	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'ASSURANCE CONGO	A1714515X	01, Avenue de la paix, Commune de Gombe	<a href="mailto:contact@sfa-congo.com">contact@sfa-congo.com</a> (+24) 398140377	01/014/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026

## II. Liste des SFE homologués pour la commercialisation

N°	ISF	Dénomination du SFE	Version homologuée	Date d'homologation	Type d'homologation	Compatibilité MCF/ e-MCF	Fournisseur	NIF du Fournisseur	Adresse du Fournisseur	Contact du fournisseur (email/téléphone)	N° Attestation
1.	MTI-DEX-01	DEXY SFE	2025.1204.2131-DX	06/02/2026	Transitoire	• e-MCF	METHODES ET TECHNOLOGIES INFORMATIQUES SARL	B3423432A	Avenue colonel Ebeya 7/b, Kinshasa, Gombe	thierry.mounthault@mti-congo.com (+243) 997027538	01/003/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
2.	NTH-N29-01	N2931	1.0.0	02/03/2026	Transitoire	• e-MCF	NTH SARL	A2401657D	8632, Avenue Lokele	iT@nth-cd.com	01/004/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
3.	ANE-QME-01	QUATERMASTER ENTREPRISE	1.0	07/04/2026	Complete	• e-MCF	ANEMONE SARL	A2207907U	38, Avenue de la Gombe, Immeuble Dan Tower, 6ème niveau Appart. 6A	contact@anemonetech.com	01/005/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
4.	SCG-FYS-01	SAPHIR CONSULTING GROUPE	1.0	15/04/2026	Transitoire	• e-MCF	SAPHIR CONSULTING	A2302982S	37, Avenue Mpolo Maurice, Q/Golf, C/Gombe	saphirconsulting2017@gmail.com	01/006/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
5.	SBS-SYS-01	SYSTÈME WEB	1.0	10/04/2026	Transitoire	• e-MCF	SOFT BUSINESS SOLUTION (SBS)	A2025779T	4 A, Avenue des Poids Lourds Kinshasa/Limete	chirishungu.chiza@sbn-sbs.com	01/009/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
6.	NTH-N29-01	N2931	1.0.0	02/04/2026	Complete	• e-MCF	NTH SARL	A2401657D	8632, Avenue Lokele	iT@nth-cd.com	01/012/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
7.	KCG-MIN-01	MINERVA POS SOFTWARE	V1.2	07/04/2026	Complete	• e-MCF	KONGO COMMERCE GENERAL SARL	A1706868K	Avenue Du Marché C/Gombe	kcg03234@gmail.com	01/013/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026
8.	LUK-COM-01	Odoo SA	Version 18	10/04/2026	Transitoire	• e-MCF	LUKA CONSULTING SARL	A2424737Q	63, AV.Colonel Monjiba Ngaliema Silikin Village	(+243) 83339246	01/015/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026

### III. Liste des DEF homologués pour la commercialisation

N°	NID	Dénomination du DEF	Version homologuée	Date d'homologation	Type d'homologation	Compatibilité UF/MCF	Contribuable	NIF du contribuable	Adresse du Fournisseur	Contact du fournisseur (email/téléphone)
1	ENO1	INCOTEX 600	1.0	06/02/2026	Complète	<ul style="list-style-type: none"> <li>MCF</li> </ul>	ENERGROUPE RDC SARL	A2034495S	25, Equateur, Immeuble MK Towers, 5ième Niveau, Kinshasa, Gombe	<a href="mailto:contact@energroupe-rdc.com">contact@energroupe-rdc.com</a> (+243) 8150453003
2	EDO1	ELTRADE A3	1.1	06/02/2026	Transitoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>UF</li> </ul>	MULTI SOFT INTERNATIONAL SARL	A2316465Y	Avenue LUISA Kinshasa, Commune lingwala	<a href="mailto:contactrdc@multisoft-international.com">contactrdc@multisoft-international.com</a> (+243) 861759536, 861759535, 808868339
3	EDO2	ELTRADE CC300	1.1	06/02/2026	Transitoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>MCF</li> </ul>	MULTI SOFT INTERNATIONAL SARL	A2316465Y	Commune lingwala ;Avenue LUISA Kinshasa	<a href="mailto:contactrdc@multisoft-international.com">contactrdc@multisoft-international.com</a> (+243) 846516822, 861759535

## IV. Liste des Fournisseurs Agrées

N°	N°Acte d'agrément	Dénomination Sociale	NIF du contribuable	RCCM	ID NAT	CNSS	Adresse du Fournisseur	Contact du fournisseur (email/téléphone)	Date d'agrément
1	001/DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025	GLOBAL INNOVATION SARL	A1911342A	19-B-00201	01-450-N48057P	10214606H1	230/B 4 <sup>ème</sup> rue, Industriel, Commune de Limete	<a href="mailto:Globalinnovationrdc12@gmail.com">Globalinnovationrdc12@gmail.com</a> (+243) 895888999	29/09/2025
2	002/DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025	ENERGROUP RDC SARL	A2034495S	20-B-01160	01-910-N60909P	1013535900	25, Equateur, Immeuble MK Towers, 5 <sup>ème</sup> Niveau, Kinshasa, Gombe	<a href="mailto:contact@energrouprdc.com">contact@energrouprdc.com</a> (+243) 8150453003	30/09/2025
3	003/DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025	IT CONSULTING AND CYBER SECURITY	A1715566P	CD/KNG/RCCM/17-B-01033	01-F4300-N23985A	1016793700	1547-Blvd du 30 juin, 4 <sup>ème</sup> Etage Immeuble Taba Congo	<a href="mailto:contact@itcc.com">contact@itcc.com</a> (+243) 892 788 888	15/12/2025
4	004/DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025	DATA GIGA RDC SARL	A2537097B	CD/KNM/RCCM/25 - B - 01903	01 - G4701-N76663J	1024757000	1, Avenue Landu Paka, Q/Résidentiel, Motel Fikin, C/LIMETE	<a href="mailto:contact@datagigardc.com">contact@datagigardc.com</a> , <a href="mailto:datagigardc@gmail.com">datagigardc@gmail.com</a> (+243) 847635375	15/12/2025
5	005/DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025	MULTI SOFT RDC SARL	A2316465Y	CD/KNG/RCCM/23-B-00821	01-F4300-N32476S	1022982500	Avenue Forces Armées Appartement 4, Immeuble, INTERPOL, V C/GOMBE	<a href="mailto:contact@multisoft-international.com">contact@multisoft-international.com</a> (+243) 80 886 8339	15/12/2025
5	006/DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025	VIVA RDC SARL,	A2537697D	CD/KNG/RCCM/25-B-02382	01-H5300-N6943D	1026949800	8, Avenue Kalemie, Q/Golf, C/ Gombe	<a href="mailto:hosman@telepaty.com">hosman@telepaty.com</a> (+243) 813861716	13/04/2026



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/003/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée telle que modifiée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts Atteste que le **SFE** n° **MTI-DEX-01** décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société **METHODES ET TECHNOLOGIES INFORMATIQUES SARL**, immatriculée sous le n° RCCM **CD/KIN/RCCM/14-B-3645**, n° impôt **A1213231W**, dont le siège social est établi à **KINSHASA** au numéro **07/b Avenue Colonel Ebeya, Gombe** est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **06 FEV 2026**

**Barnabé MUAKADI MUAMBA**

**Directeur Général**



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° MTI-DEX-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE**  
**N°01/003/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	MTI-DEX-01
Contribuable	METHODES ET TECHNIQUES INFORMATIQUES SARL
Type de SFE	DEXY-SFE
Editeur/Concepteur	DEXY
Pays d'origine du SFE	COTE D'IVOIRE
Version du logiciel	2025.1204.213-DX

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 8%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (8%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le **06 FEV 2026**

*Barnabé MUKADI MUAMBA*  
Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/004/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le **SFE** n° **NTH-N29-01** décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société

**NTH SARL**, immatriculée sous le n° RCCM **CD/KNG/RCCM/24-B-00125**, n° impôt **A2401657D**, dont le siège social est établi à **KINSHASA** au numéro **863, Avenue Lokele, Gombe** est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **02 MARS 2026**

**Barnabé MUAKADI MUAMBA**

Directeur Général

**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° NTH-N29-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE  
N°01/004/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**INFORMATIONS

Désignation du SFE(ISF)	NTH-N29-01
Fournisseur	NTH SARL
Type de SFE	N2931
Editeur/Concepteur	NTH SARL
Pays d'origine du SFE	INDE/LIBAN
Version du logiciel	1.0.0

COMPTABILITE

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

DECLARATION DE CONFORMITE

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 8%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (8%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le **02 MARS 2026****Barnabé MUAKADI MUAMBA**Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/005/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée telle que modifiée à ce jour, du décret n°23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n°005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le SFE n° ANE-QME-01 décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société ANEMONE SARL, immatriculée sous le n° RCCM CD/KNG/RCCM/22-B-01926, n° impôt A2207907U, dont le siège social est établi à KINSHASA au numéro 38, Avenue de la Gombe, Immeuble Dan Tower, 6<sup>ème</sup> niveau Appart. 6A est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **02 MARS 2026**

Barnabé MUAKADI MUAMBA

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° ANE-QME-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE**  
**N°01/005/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	ANE-QME-01
Fournisseur	ANEMONE SARL
Type de SFE	QUATERMASTER ENTREPRISE
Editeur/Concepteur	ANEMONE SARL
Pays d'origine du SFE	RDC
Version du logiciel	1.0

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

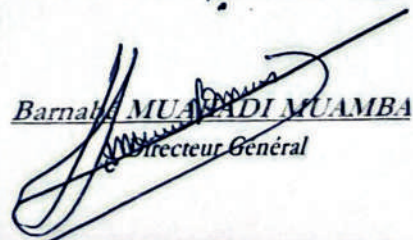
**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 8%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (8%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le **02 MARS 2026**

  
**Barnabé MUAZIADI MUAMBA**  
Directeur Général



**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/006/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le **SFE** n° **SCG-FYS-01** décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société **SAPHIR CONSULTING GROUPE**, immatriculée sous le n° RCCM **CD/KNG/RCCM/22-B-02841**, n° impôt **A2302982S**, dont le siège social est établi à **KINSHASA** au numéro **37, Avenue Mpolo Maurice, Q/Golf, C/Gombe** est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **15 AVR 2026**

**Barnabé MUAKADI-MUAMBA**

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° SCG-FYS-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE**  
**N°01/006/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	SCG-FYS-01
Fournisseur	SAPHIR CONSULTING GROUPE
Type de SFE	FYSICALYS
Editeur/Concepteur	SAPHIR CONSULTING GROUPE
Pays d'origine du SFE	RDC
Version du logiciel	1.0

**COMPTABILITE**

<b>Description :</b>	<b>OUI/NON :</b>
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

<b>Description :</b>	<b>OUI/NON</b>
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 15 AVR 2026

*Barnabe MUKADI MWAMBA*  
Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/009/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le SFE n° SBS-SYS-01 décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société SOFT BUSINESS SOLUTION, immatriculée sous le n° RCCM CD/KIN/RCCM/19-B-01921, n° impôt A2025779T, dont le siège social est établi à KINSHASA au numéro 4A, Avenue des Poids Lourds Kinshasa/Limete est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **30 MARS 2026**

*Barnabé MUAKADI MUKAMBA*



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° SCG-FYS-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE  
N°01/009/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	SBS-SYS-01
Fournisseur	SOFT BUSINESS SOLUTION
Type de SFE	SYSTÈME WEB
Editeur/Concepteur	SOFT BUSINESS SOLUTION(SBS)
Pays d'origine du SFE	RDC
Version du logiciel	1.0

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	GROUPE de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 30 MARS 2026

*Barnabé MUKAMBA MUKAMBA*  
Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/010/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation complète des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le SFE n° ANE-QME-01 décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société ANEMONE SARL, immatriculée sous le n° RCCM CD/KNG/RCCM/22-B-01926, n° impôt A2207907U, dont le siège social est établi à KINSHASA au numéro 38, Avenue de la Gombe, Immeuble Dan Tower, 6<sup>ème</sup> niveau Appart. 6A est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation complète et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **07 AVR 2026**

**Barnabé MUAKADI MUAMBA**

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° SCG-FYS-01 A L'ATTESTATION DE CONFORMITE  
N°01/010/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	ANE-QME-01
Fournisseur	ANEMONE SARL
Type de SFE	QUATERMASTER ENTREPRISE
Editeur/Concepteur	ANEMONE SARL
Pays d'origine du SFE	RDC
Version du logiciel	1.0

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	GROUPE de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 07 AVR 2026  
*Barnabé MUKADI MUAMBA*  
Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/012/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation complète des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le **SFE** n° **NTH-N29-01** décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société **NTH SARL**, immatriculée sous le n° RCCM **CD/KNG/RCCM/24-B-00125**, n° impôt **A2401657D**, dont le siège social est établi à **KINSHASA** au numéro **863, Avenue Lokele, Gombe** est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation complète et que le contribuable ci-haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **02 AVR 2026**

**Barnaby MUAKADI MUAMBA**

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° SCG-FYS-01 A L'ATTESTATION DE CONFORMITE**  
**N°01/012/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	NTH-N29-01
Fournisseur	NTH SARL
Type de SFE	N2931
Editeur/Concepteur	NTH SARL
Pays d'origine du SFE	INDE/LIBAN
Version du logiciel	1.0.0

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 02 AVR 2026  
Barnabé MUKAMBA  
Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/013/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation complète des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le **SFE** n° **KCG-MIN-01** décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société **KONGO COMMERCE GENERAL SARL**, immatriculée sous le n° RCCM **CD/KNG/RCCM/17-B-00485**, n° impôt **A1706868K**, dont le siège social est établi à **KINSHASA** au numéro **Avenue Du Marché C/Gombe** est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation complète et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **07 AVR 2026**

**Barnabé MUAKADI MUAMBA**

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° SCG-FYS-01 A L'ATTESTATION DE CONFORMITE**  
**N°01/013/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	KCG-MIN-01
Fournisseur	KONGO COMMERCE GENERAL
Type de SFE	MINERVA POS SOFTWARE
Editeur/Concepteur	KCG
Pays d'origine du SFE	RDC
Version du logiciel	V1.2

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 07 AVR 2026  
*Barnabe MUAMBA*  
Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/015/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le SFE n° LUK-COM-01 décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société LUKA CONSULTS SARL, immatriculée sous le n° RCCM CD/LSH/RCCM/24-B-030, n° impôt A2424737Q, dont le siège social est établi à KINSHASA au numéro 63, AV.Colonel Monjiba Ngaliema Silikin Village est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **10 AVR 2026**

Barnabé MUKADI MLAMBA

*(Signature)*  
Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° LUK-COM-01 L'ATTESTATION PROVISoire DE CONFORMITE**  
**N°01/015/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	LUK-COM-01
Fournisseur	LUKA CONSULTS SARL
Type de SFE	COMMUNITY & ENTERPRISE
Editeur/Concepteur	ODOO SA
Pays d'origine du SFE	BELGIQUE
Version du logiciel	Version 18

**COMPTABILITE**

<b>Description :</b>	<b>OUI/NON :</b>
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

<b>Description :</b>	<b>OUI/NON</b>
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le **10 AVR 2026**  
**Barnabé MUAKADI MUAMBA**  
Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES FINANCES



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**  
**N°01/001/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée telle que modifiée et complétée à ce jour, du décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le **SFE** n° **MAR-ERP-01** décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société **MARSAVCO SA**, immatriculée sous le n° RCCM **CD/KIN/RCCM/13-B-0893**, n° impôt **A0700125U**, dont le siège social est établi à **KINSHASA** au numéro **01, Avenue Kalemie, C/Gombe, Quartier Golf** est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **09 MARS 2026**

**Barnabé MUAKADI MUAMBA**

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° MAR-ERP-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE  
N°01/001/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	MAR-ERP-01
Contribuable	MARSAVCO SA
Type de SFE	ERPNext
Editeur/Concepteur	Frappe Technologies Pdt Ltd
Pays d'origine du SFE	INDE
Version du logiciel	Version-15

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 8%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (8%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 04 FEV 2026

*Barnabé MUKENDI MUAMBA*  
Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES FINANCES



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/002/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée telle que modifiée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts Atteste que le SFE n° TFM-SAP-01 décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société TENKE FUNGURUME MINING SA, immatriculée sous le n° RCCM CD/L'SHI/RCCM/14-B-1428, n° impôt A0810758D, dont le siège social est établi à LUBUMBASHI sur la Route de l'aéroport, Bâtiment TFM, Commune Annexe est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **06 FEV 2026**

Barnabé MUAKADI MUAMBA

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° TFM-SAP-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE**  
**N°01/002/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

INFORMATIONS

Désignation du SFE(ISF)	TFM-SAP-01
Contribuable	TENKE FUNGURUME MINING SA
Type de SFE	S4HANA ON PREMISE
Editeur/Concepteur	SAP SE
Pays d'origine du SFE	Allemagne
Version du logiciel	SAP S/4HANA 1909

COMPTABILITE

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

DECLARATION DE CONFORMITE

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	NON
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	NON
FACTURE D'AVOIR	NON
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	NON
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré	NON
2	GROUPE B	Taxable 16%	NON
3	GROUPE C	Taxable 8%	NON
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	NON
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	NON
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (8%)	NON
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	NON
9	GROUPE I	Garantie et caution	NON
10	GROUPE J	Débours	NON
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	NON
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	NON
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	NON
14	GROUPE N	TVA spécifique	NON

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 06 FEV 2026

*Barnabé MUKADAMBA*  
Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/008/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le SFE n° SOC-EXT-01 décrit dans le formulaire en annexe soumis à l'homologation par la société SOCIR SA, immatriculée sous le n° RCCM CD/KIN/RCCM/14-B-03489, n° impôt A0700034W, dont le siège social est établi à KINSHASA au numéro Boulevard du 30 juin, 10ème étage, Building BCDC C/Gombe est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation complète et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser et le commercialiser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le **07 AVR 2026**

**Barnabé MUAKADI MUAMBA**

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° SCG-FYS-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE**  
**N°01/008/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	SOC-EXT-01
Contribuable	SOCIR SA
Type de SFE	EXTENSION-MICROSOFT DYNAMICS BUSINESS CENTRAL
Editeur/Concepteur	DATA TEAM SOLUTIONS/MICROSOFT
Pays d'origine du SFE	TUNISIE/ETATS-UNIS D'AMERIQUE
Version du logiciel	V24

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le 07 AVR 2026

*Barnabé MUAMBA*  
**Barnabé MUAMBA**  
Directeur Général



**ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE D'UN SYSTEME DE FACTURATION D'ENTREPRISE (SFE)**

**N°01/014/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/2026**

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la taxe sur la valeur ajoutée, telle modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/SFINANCES/2023 du 10 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024, n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n° 005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'homologation transitoire des SFE, la Direction Générale des Impôts atteste que le SFE n° SFA-IRI-01 décrit dans le formulaire annexe soumis à l'homologation par la société SOCIETE FINANCIERE D'ASSURANCE CONGO immatriculée sous le n° RCCM CD/KNG/RCCM/17-B-00917, n° impôt A1714515X, dont le siège social est établi à KINSHASA au numéro 01, Avenue de la paix, Commune de Gombe est conforme aux spécifications techniques et fonctionnelles relatives à l'homologation transitoire et que le contribuable ci haut identifié peut l'utiliser à partir de la date de signature de la présente attestation.

Fait à Kinshasa, le 14 AVR 2026

Barnabé MUAKADI MUAMBA

Directeur Général



**FORMULAIRE DE DESCRIPTION DU SFE N° SFA-IRI-01 A L'ATTESTATION PROVISOIRE DE CONFORMITE  
N°01/014/DGI/DG/FACNO-TVA/CH/SFE/BBV/2026**

**INFORMATIONS**

Désignation du SFE(ISF)	SFA-IRI-01
Contribuable	SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'ASSURANCE CONGO
Type de SFE	IRIS
Editeur/Concepteur	PIXEL
Pays d'origine du SFE	LIBAN
Version du logiciel	5

**COMPTABILITE**

Description :	OUI/NON :
e-MCF	OUI

**DECLARATION DE CONFORMITE**

Type de facture	Prise en charge (OUI/NON)
FACTURE DE VENTE	OUI
FACTURE D'ACOMPTE OU D'AVANCE	OUI
FACTURE D'AVOIR	OUI
FACTURE DE VENTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'ACOMPTE A L'EXPORTATION	OUI
FACTURE D'AVOIR A L'EXPORTATION	OUI

N°	Groupe de taxation	Description	Prise en charge
1	GROUPE A	Exonéré et hors champ	OUI
2	GROUPE B	Taxable 16%	OUI
3	GROUPE C	Taxable 5%	OUI
4	GROUPE D	Régimes dérogatoires TVA	OUI
5	GROUPE E	Exportation et opérations assimilées	OUI
6	GROUPE F	TVA marché public à financement extérieur (16%)	OUI
7	GROUPE G	TVA marché public à financement extérieur (5%)	OUI
8	GROUPE H	Consignation/déconsignation d'emballage	OUI
9	GROUPE I	Garantie et caution	OUI
10	GROUPE J	Débours	OUI
11	GROUPE K	Opérations réalisées par les non assujettis	OUI
12	GROUPE L	Prélèvements sur vente	OUI
13	GROUPE M	Ventes réglementées avec TVA spécifique	OUI
14	GROUPE N	TVA spécifique	OUI
15	GROUPE O	Taxable à 1%	OUI
16	GROUPE P	TVA marché public à financement extérieur (1%)	OUI

Description :	OUI/NON
Comme T.T.C. (avec T.V.A.)	OUI
Comme H.T. (sans T.V.A.)	OUI

Fait à Kinshasa, le **14 AVR 2026**  
**Barnabé MUAMBA**  
Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTERE DES FINANCES



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION DE CONFORMITE DU DISPOSITIF ELECTRONIQUE FISCAL (DEF)**  
**N°01/001/DGI/DG/FACNO/CH/DEF/2026**

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Ministériel n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025 portant mesures d'application du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 fixant les conditions de commercialisation des dispositifs électroniques fiscaux physiques et des systèmes de facturation d'entreprise en République Démocratique du Congo, le Directeur Général des Impôts atteste que l'Entreprise.....**ENERGROUP SARL**.....fournisseur de DEF, immatriculée sous le Numéro Impôt.....**A2034495S**...et ayant déposé le Dispositif Électronique Fiscal dont caractéristiques ci-dessous :

Numéro d'identification du DEF (NID) : **ENO1**  
Fournisseur : **ENERGROUP**  
Type de DEF : **MCF**  
Fabricant : **4S4 TRADE INC.**  
Pays d'origine du DEF : **BULGARIE**  
Version du logiciel : **01.009**  
Version du matériel : **1.0**  
est autorisée à le commercialiser.

Fait à Kinshasa, le **06 FEV 2026**

**Batnabé MUAKADI MUAMBA**

Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES FINANCES



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION DE CONFORMITE DU DISPOSITIF ELECTRONIQUE FISCAL (DEF)**  
**N°01/003/DGI/DG/FACNO/CH/DEF/2026**

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Ministériel n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025 portant mesures d'application du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 fixant les conditions de commercialisation des dispositifs électroniques fiscaux physiques et des systèmes de facturation d'entreprise en République Démocratique du Congo, le Directeur Général des Impôts atteste que l'Entreprise.....**MULTI SOFT INTERNATIONAL SARL**.....fournisseur de DEF, immatriculée sous le Numéro Impôt....**A2316465Y**....et ayant déposé le Dispositif Électronique Fiscal dont caractéristiques ci-dessous :

Numéro d'identification du DEF (NID) : **EDO1**  
Fournisseur : **MULTI SOFT INTERNATIONAL SARL**  
Type de DEF : **UNITE DE FACTURATION (UF)**  
Fabricant : **ELTRADE**  
Pays d'origine du DEF : **BULGARIE**  
Version du logiciel : **7035.25.11.0.8**  
Version du matériel : **1.1**  
est autorisée à le commercialiser.

Fait à Kinshasa, le **06 FEV 2026**

**Barnabé MUKADI MUAMBA**  
Directeur Général

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
MINISTRE DES FINANCES



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

**ATTESTATION DE CONFORMITE DU DISPOSITIF ELECTRONIQUE FISCAL (DEF)**  
**N°01/002/DGI/DG/FACNO/CH/DEF/2026**

Conformément aux dispositions de l'Arrêté Ministériel n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025 portant mesures d'application du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 fixant les conditions de commercialisation des dispositifs électroniques fiscaux physiques et des systèmes de facturation d'entreprise en République Démocratique du Congo, le Directeur Général des Impôts atteste que l'Entreprise.....**MULTI SOFT INTERNATIONAL SARL**.....fournisseur de DEF, immatriculée sous le Numéro Impôt...**A2316465Y**...et ayant déposé le Dispositif Électronique Fiscal dont caractéristiques ci-dessous :

Numéro d'identification du DEF (NID) : **EDO2**

Fournisseur : **MULTI SOFT INTERNATIONAL SARL**

Type de DEF : **MODULE DE CONTROLE DE FACTURATION (MCF)**

Fabricant : **ELTRADE**

Pays d'origine du DEF : **BULGARIE**

Version du logiciel : **7034.2506.0.4**

Version du matériel : **1.1**

est autorisée à le commercialiser.

Fait à Kinshasa, le **06 FEV 2026**

**Barnabé MUAKADI MUAMBA**  
Directeur Général



**ACTE D'AGRÉMENT D'UN FOURNISSEUR DE DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES FISCAUX  
PHYSIQUES (DEF-PHYSIQUES)**

N° 001 DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n°005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'agrément des fournisseurs des DEF-Physiques, la Direction Générale des Impôts

ACCORDE le présent agrément à la Société **GLOBAL INNOVATION SARL**, (RCCM n° **19 - B - 00201**)  
IDNAT n° **01 - 450 - N48057P**, CNSS n° **10214606H1** et NIF **A1911342A**, dont le siège social est établi à **Kinshasa** au numéro **230/B 4ème rue, Q.Industriel, Commune de Limete**, sous condition de respect des obligations reprises au verso, l'autorisant ainsi, à l'égard des contribuables, à :

- ▶ fournir des DEF-Physiques homologués ;
- ▶ assurer l'installation et la configuration desdits DEF-Physiques ;
- ▶ assurer leur maintenance et réparation ;
- ▶ assurer la vente des consommables des DEF-Physiques, en cas de besoin ;
- ▶ former les utilisateurs, en cas de besoin ;
- ▶ fournir ou assurer un support technique desdits DEF-Physiques.

Délivré à Kinshasa, le 29/09/2025

Pour le Directeur Général en mission,  
**Abdon ETINA BEKILE IPAN**  
Directeur Général Adjoint

*[Signature]*  
23/09/25



**ACTE D'AGRÉMENT D'UN FOURNISSEUR DE DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES FISCAUX  
PHYSIQUES (DEF-PHYSIQUES)**

N° 002 DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/ 2025

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 25/10 du 05 mars 2025 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n°005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'agrément des fournisseurs des DEF-Physiques, la Direction Générale des Impôts

ACCORDE le présent agrément à la Société: **ENERGROUP RDC SARL**, (RCCM n° **20 - B - 01160**),  
ID.NAT n° **01 - 910 - N60909P**, GNSS n° **1013535900** et NIF **A2034495S**, dont le siège social est établi à **Kinshasa** au numéro, **48A, Boulevard du 30 juin, immeuble LUXURY, app.1102, Commune de la Gombe**, sous condition du respect des obligations reprises au verso, l'autorisant ainsi, à l'égard des contribuables, à :

- ▶ fournir des DEF-Physiques homologués ;
- ▶ assurer l'installation et la configuration desdits DEF-Physiques ;
- ▶ assurer leur maintenance et réparation ;
- ▶ assurer la vente des consommables des DEF-Physiques, en cas de besoin ;
- ▶ former les utilisateurs, en cas de besoin ;
- ▶ fournir ou assurer un support technique desdits DEF-Physiques.

Délivré à Kinshasa, le 30 / 09 / 2025

Pour le Directeur Général en mission,

**Abdon ETINA BIKILE IPAN**

Directeur Général Adjoint

*Signature*  
25/09/2025  
Directeur Général Adjoint



**ACTE D'AGRÉMENT D'UN FOURNISSEUR DE DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES FISCAUX  
PHYSIQUES (DEF-PHYSIQUES)**

N° 003 DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/ 2025

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 053/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n°005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'agrément des fournisseurs des DEF- Physiques, la Direction Générale des Impôts

ACCORDE le présent agrément à la Société IT CONSULTING & CYBERSECURITY SARLU, (RCCM n° CD/KNG/RCCM/17-B - 01033,  
ID.NAT n° 01 - F4300- N23085A, CNSS n° 1016793700 et NIF A1715566P, dont le siège social  
est établi à Kinshasa au numéro 1547-49-Boulevard du 30 juin | 4<sup>ème</sup> étage, Immeuble Taba Congo, C/GOMBE, sous condition du respect des obligations reprises au verso, l'autorisant ainsi, à l'égard des contribuables, à :

- ▶ fournir des DEF-Physiques homologués ;
- ▶ assurer l'installation et la configuration desdits DEF-Physiques ;
- ▶ assurer leur maintenance et réparation ;
- ▶ assurer la vente des consommables des DEF-Physiques, en cas de besoin ;
- ▶ former les utilisateurs, en cas de besoin ;
- ▶ fournir ou assurer un support technique desdits DEF-Physiques.

Délivré à Kinshasa, le 15 / 12 / 2025

Barnabé MUUAKADI MUAMBA

Directeur Général



**ACTE D'AGRÉMENT D'UN FOURNISSEUR DE DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES FISCAUX  
PHYSIQUES (DEF-PHYSIQUES)**

N° 004 DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 05 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n°005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'agrément des fournisseurs des DEF- Physiques, la Direction Générale des Impôts

ACCORDE le présent agrément à la Société DATA GIGA RDC SARL, (RCCM n° CD/KNM/RCCM/25 - B - 01903,  
ID.NAT n° 01 - G4701- N76663J, CNSS n° \_\_\_\_\_ et NIF: A2537097B), dont le siège social  
est établi à Kinshasa au numéro 1, Avenue Landu Paka, Q/Résidentiel, Motel Fikin, C/LIMETE, sous condition du  
respect des obligations reprises au verso, l'autorisant ainsi, à l'égard des contribuables, à :

- ▶ fournir des DEF-Physiques homologués ;
- ▶ assurer l'installation et la configuration desdits DEF-Physiques ;
- ▶ assurer leur maintenance et réparation ;
- ▶ assurer la vente des consommables des DEF-Physiques, en cas de besoin ;
- ▶ former les utilisateurs, en cas de besoin ;
- ▶ fournir ou assurer un support technique desdits DEF-Physiques.

Délivré à Kinshasa, le 15 / 12 / 2025

Barnabé MUKAKI MUAMBA

Directeur Général



## ACTE D'AGRÉMENT D'UN FOURNISSEUR DE DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES FISCAUX PHYSIQUES (DEF-PHYSIQUES)

N° 005 DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2025

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée, telle que modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n°005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'agrément des fournisseurs des DEF-Physiques, la Direction Générale des Impôts

ACCORDE le présent agrément à la Société MULTI SOFT RDC SARL, (RCCM n° CD/KNG/RCCM/23 - B - 00821,  
ID.NAT n° 01 - F4300- N32476S, CNSS n° 1022982500 et NIF A2316465Y, dont le siège social  
est établi à Kinshasa au numéro Avenue Forces Armées Appartement 4, Immeuble, INTERPOL, C/GOMBE, sous condition du  
respect des obligations reprises au verso, l'autorisant ainsi, à l'égard des contribuables, à :

- ▶ fournir des DEF-Physiques homologués ;
- ▶ assurer l'installation et la configuration desdits DEF-Physiques ;
- ▶ assurer leur maintenance et réparation ;
- ▶ assurer la vente des consommables des DEF-Physiques, en cas de besoin ;
- ▶ former les utilisateurs, en cas de besoin ;
- ▶ fournir ou assurer un support technique desdits DEF-Physiques.

Délivré à Kinshasa, le 15 / 12 / 2025

Barnabé MUAKADI MUAMBA

Directeur Général



COMMISSION D'HOMOLOGATION DEF-SFE

## **ACTE D'AGRÉMENT D'UN FOURNISSEUR DE DISPOSITIFS ÉLECTRONIQUES FISCAUX PHYSIQUES (DEF-PHYSIQUES)**

N° \_\_\_\_\_ /DGI/FACNO-TVA/CA-DEF/2026

En application des dispositions de l'Ordonnance-loi n° 10/001 du 20 août 2010 portant institution de la Taxe sur la valeur ajoutée, telle modifiée et complétée à ce jour, du Décret n° 23/10 du 03 mars 2023 portant réglementation de la facture normalisée et fixation des modalités de mise en œuvre des dispositifs électroniques fiscaux, des Arrêtés Ministériels n° 033/CAB/MIN/FINANCES/2023 du 23 octobre 2023, n° 035/CAB/MIN-FINANCES/2024 du 02 novembre 2024, n° 044/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 016/CAB/MIN/FINANCES/2025 du 27 février 2025, des Circulaires Ministérielles n°005/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et n° 004/CAB/MIN/FINANCES/2024 du 30 décembre 2024 et des instructions relatives à la procédure d'agrément des fournisseurs des DEF- Physiques, La Direction Générale des Impôts

ACCORDE le présent agrément à la Société VIVA RDC SARL RCCM n° CD/KNG/RCCM/25-B-0282,  
ID.NAT n° N6943D, CNSS n° 1026949800 et NIF A2537697D dont le siège social est établi à KINSHASA au numéro  
8, AVENUE KALEMIE, GOLF, sous condition du respect des obligations reprises au verso, l'autorisant ainsi,

à l'égard des contribuables, à :

- ▶ fournir des DEF-Physiques homologués ;
- ▶ assurer l'installation et la configuration desdits DEF-Physiques ;
- ▶ assurer leur maintenance et réparation ;
- ▶ assurer la vente des consommables des DEF-Physiques, en cas de besoin ;
- ▶ former les utilisateurs, en cas de besoin ;
- ▶ fournir ou assurer un support technique desdits DEF-Physiques.

Fait à Kinshasa, le 13/04/2026

Barnabé MUKADI MWAMBA

Directeur Général